

UN NOUVEAU CAP POUR ANCENIS ST-GEREON



FRANÇOIS DANIEAU & NORA PINET

MUNICIPALES ASG 2026

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES.

Un programme construit à partir
de **vos questions**,
de **vos idées** et de **vos attentes**

Où en est-on des logements sociaux et quelles sont les obligations réglementaires ?

Ancenis-Saint-Géréon compte aujourd'hui environ *18% de logements sociaux, alors que la loi impose *20 % pour les communes de cette taille (article L.302-5 du Code de la construction et de l'habitation).

Nous sommes pleinement conscients de ce retard et nous souhaitons le rattraper, mais sans reproduire les erreurs de certaines villes qui concentrent les logements sociaux dans un même quartier. Notre objectif est une mixité équilibrée, avec des logements sociaux bien répartis, de qualité et intégrés harmonieusement dans tous les quartiers.

*Source : [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) – “Logement social : les chiffres clés pour chaque commune” (Ministère chargé du Logement).

*Source/ Ouest France du 12 février 2026: Logement social: les règles assouplies

Allez-vous augmenter l'offre de terrains constructibles ?

L'ouverture de nouveaux terrains constructibles s'appuie sur des accords de principe obtenus avec les propriétaires, ce qui permet d'envisager une offre supplémentaire dans des secteurs déjà identifiés. L'objectif est de répondre aux besoins locaux en proposant des terrains accessibles et adaptés aux parcours résidentiels des habitants.

Notre projet prévoit l'engagement rapide de 2 opérations:

- La Gilarderie : 90 lots destinés à des constructions individuelles éco-responsables.
- La ZAC du Prieuré 2 : 45 lots, dans la même logique de maîtrise et d'accessibilité.

Cette démarche permet d'accompagner les primo-accédants, les familles et les aînés, tout en intégrant ces projets dans l'évolution normale de la commune.

Peut-on améliorer l'entretien des espaces communs dans certains quartiers d'Ancenis ?

L'entretien des espaces communs est un point régulièrement remonté par les habitants, notamment dans certains quartiers où la végétation, les trottoirs ou les abords des résidences manquent de suivi. L'objectif est de garantir un cadre de vie propre, agréable et cohérent sur l'ensemble de la commune.

Ce que nous voulons améliorer:

- Un entretien plus régulier et mieux planifié des espaces verts, trottoirs, parkings et zones partagées.
- Un suivi renforcé avec les bailleurs, pour que les résidences soient entretenues de manière homogène et continue.
- Une présence accrue des services municipaux dans les secteurs où les besoins sont plus importants.
- Une meilleure coordination entre ville, bailleurs et habitants, afin de signaler plus rapidement les zones à traiter.

Peut-on éviter la concentration excessive de logements sociaux dans certains secteurs ?

Le projet de créer de nouveaux logements sociaux est bien prévu, et il est nécessaire pour répondre aux besoins des habitants d'Ancenis-Saint-Géréon. Mais cela ne doit pas conduire à reproduire ce que l'on voit dans d'autres villes : des quartiers entiers où les logements sociaux sont regroupés au même endroit, créant des déséquilibres et parfois des difficultés supplémentaires.

Comment faciliter l'accès au logement en centre-ville malgré le manque de stationnement ?

Plusieurs secteurs proches du centre-ville peuvent être mobilisés pour améliorer le stationnement sans étendre l'emprise au sol. Certains sites sont déjà identifiés pour être réhabilités ou réaménagés en parkings accessibles :

- La ZAC de la Gare, où des surfaces sont disponibles pour organiser un parking structuré.
- Le secteur de la Gare, qui doit être réhabilité et peut devenir un parking à capacité renforcée.

Pour augmenter le nombre de places sans consommer davantage de terrain, la solution envisagée est la création de parkings silo, permettant de multiplier la capacité tout en optimisant la prise au sol. Cela répond aux besoins des habitants, des usagers du centre-ville et des mobilités quotidiennes, sans artificialiser de nouveaux espaces.

Peut-on créer un parking réservé aux commerçants ?

La réponse s'inscrit directement dans la réflexion globale présentée juste au-dessus. L'idée est de réserver quelques places aux commerçants uniquement si cela s'intègre dans l'organisation générale du stationnement, en tenant compte des contraintes de chacun : commerçants, habitants, visiteurs et salariés.

Les futurs parkings de proximité et l'augmentation de capacité grâce aux parkings silo permettent d'envisager cette option sans déséquilibrer l'usage des places existantes.

Quelles solutions concrètes pour faciliter les déplacements du quotidien ?

Le réseau doit être rendu plus continu et plus sûr pour les déplacements du quotidien. Les pistes cyclables et piétonnes seront reprises là où elles sont aujourd'hui interrompues, afin d'assurer une circulation fluide en vélo, trottinette ou à pied.

- Sécuriser et relier les pistes existantes, pour garantir une continuité réelle.
- Poursuivre la navette adaptée pour les déplacements professionnels et quotidiens, avec une durée d'expérimentation plus longue.
- Étendre les liaisons vers le Pays d'Ancenis et les communes de l'autre côté du pont (Liré, Drain...).
- Mutualiser les transports avec les grandes entreprises du territoire (ex. Manitou).
- Maintenir le petit train pour les temps festifs et les visites de la ville, comme à Noël ou lors d'événements.

Allez-vous créer une vraie piste cyclable avenue du Pont de Biais (axe stratégique lycée, collège) ?

L'avenue du Pont de Biais est un axe essentiel pour les collégiens et les lycéens, mais la piste cyclable qui y a été amorcée n'a jamais été réellement terminée et certains aménagements ont été mal réalisés ou bâclés, ce qui ne permet pas aujourd'hui d'assurer un trajet sécurisé et continu.

Oui, cette piste fait pleinement partie de notre projet : nous voulons la compléter, la reprendre et la sécuriser, afin d'en faire un véritable itinéraire cyclable continu, lisible et séparé de la circulation automobile.

Cet axe sera intégré à un plan global de renforcement des pistes cyclables, avec une priorité donnée aux trajets scolaires, pour que les jeunes puissent se déplacer en toute sécurité et que l'usage du vélo devienne enfin une alternative fiable sur cet itinéraire stratégique.

Peut-on créer un ramassage des encombrants mensuel ?

La commune dépense aujourd'hui 150 000€ par an (en coûts directs et indirects) pour ramasser les dépôts sauvages du centre-ville, ce qui montre que le système actuel n'est plus adapté. L'objectif est donc de repenser entièrement la gestion des déchets pour réduire les coûts, améliorer la propreté et responsabiliser chaque acteur.

Ce que nous proposons:

- Prévoir un ramassage des encombrants mensuel ainsi que sur demande pour les personnes âgées ou à mobilité réduite en collaboration avec la COMPA relatif à l'enlèvement des déchets.
- Redonner aux bailleurs sociaux la gestion complète de leurs déchets : badges, accès, bacs, contrôle des usages.
- Mettre en place une solution durable pour les restaurateurs, adaptée à leurs volumes spécifiques (cartons, biodéchets, huiles...).
- Créer une navette vers la déchèterie pour les personnes qui ne peuvent pas s'y rendre seules, ou leur fournir les moyens nécessaires pour y accéder.

Peut-on organiser un ramassage des cartons pour les commerçants ?

Oui, et comme indiqué juste avant, nous avons constaté une vraie difficulté en centre-ville. Le ramassage des cartons fera donc partie de la refonte globale de la gestion des déchets, avec un objectif clair : faire gagner du temps aux commerçants, leur permettre de trier correctement, et accompagner ceux qui n'ont aujourd'hui aucune benne dédiée aux cartons.

Faut-il remettre l'éclairage public la nuit?

Si nous sommes élus, nous remettrons l'éclairage public dès que la nuit tombe, partout dans la commune. On ne peut pas laisser des secteurs entiers dans le noir au détriment de la sécurité, du confort de déplacement et du sentiment de tranquillité des habitants.

La remise en service se fera immédiatement, puis nous engagerons une modernisation progressive avec un éclairage LED à détection, plus économe et plus efficace, afin d'allier sécurité et sobriété énergétique.

Nous renforcerons également la visibilité des passages piétons, des zones vélo et des points sensibles grâce à une peinture fluorescente visible la nuit et à un éclairage renforcé des passages piétons, spécialement conçu pour mieux éclairer les traversées.

Oui, nous rétablirons l'éclairage, mais de manière réfléchie et intelligente : l'objectif est d'assurer la sécurité des habitants tout en maîtrisant la consommation d'énergie grâce à des solutions modernes et adaptées aux usages réels.

Comment trouver des sacs jaunes quand la mairie et la COMPA sont fermées ?

Nous mettrons à disposition des sacs jaunes directement dans des commerces volontaires de la commune, avec des horaires beaucoup plus larges que ceux des services publics.

Cela vous permettra de récupérer vos sacs en allant chez votre commerçant, tôt le matin, le soir ou le week-end, sans contrainte d'horaires administratifs. L'objectif est de vous faciliter la vie en rendant ce service accessible au quotidien, là où vous passez naturellement.

La sécurité est-elle votre première priorité ?

La sécurité est une préoccupation majeure pour les habitants, au même titre que l'éducation, la santé ou l'activité économique. Elle fait naturellement partie de nos priorités. Elle est d'ailleurs prise en compte de manière transversale dans l'ensemble des six axes de notre programme.

Quels sont les chiffres locaux sur les atteintes aux biens, aux personnes et les trafics ?

Les chiffres disponibles aujourd'hui, notamment ceux évoqués dans la presse locale, reposent principalement sur le nombre de plaintes déposées en gendarmerie. Or ils ne reflètent pas toujours la réalité du terrain. De nombreuses victimes de vols, d'agressions, d'incivilités ou de dégradations ne portent pas systématiquement plainte, souvent par manque de temps, de preuves ou par sentiment que cela n'aboutira pas.

Selon Ouest-France, édition du 17 février 2026, les chiffres 2025 montrent :

- 4 595 interventions réalisées par les 107 militaires de la compagnie d'Ancenis.
- Plus de 900 interventions concernent la sécurité routière.
- Les affaires liées aux stupéfiants sont passées de 289 à 519, soit une augmentation de 79,58 %

Ces données donnent une tendance, mais elles ne reflètent pas l'ensemble des faits vécus au quotidien. Nous avons en effet des remontées régulières des commerçants d'Ancenis-Saint-Géréon, qui déclarent des vols tous les jours. **Ces vols ne sont pas comptabilisés, faute de temps et de moyens pour aller porter plainte, et surtout parce que beaucoup n'obtiennent aucun retour ou constatent des classements sans suite. Ils n'apparaissent donc dans aucune statistique officielle.**

Recruter 2 nouveaux agents est-il bien utile ? Il ne faut pas toujours dépenser plus, mais dépenser mieux... tout en rendant la police municipale plus visible.

Recruter deux agents supplémentaires peut être utile, mais seulement si cela s'inscrit dans une organisation claire et efficace de la police municipale.

Il ne s'agit pas de dépenser plus, mais de dépenser mieux, tout en rendant la police municipale plus visible et réellement présente sur le terrain.

Dès notre élection, nous lancerons un audit de fonctionnement pour analyser les missions, les besoins réels et l'organisation actuelle.

Cet audit permettra aussi de revoir les horaires, car nous souhaitons que toute l'amplitude horaire soit couverte, sans coupure, afin d'assurer une présence continue et utile.

L'objectif est simple : une police municipale mieux organisée, plus efficace et plus visible, sans dépenses inutiles.

Comment renforcer la sécurité dans les quartiers (éclairage, présence humaine, prévention) ?

Nous définirons un cahier des charges précis afin d'identifier les solutions d'éclairage les plus adaptées selon les lieux : détecteurs de présence, modulation de l'intensité lumineuse, choix de la couleur de l'éclairage, analyse de la fréquentation et des zones sensibles.

Par ailleurs, le renforcement de la vidéosurveillance et une meilleure présence de la police municipale contribueront également à prévenir les actes d'incivilité et d'insécurité.

Comment renforcer la prévention auprès des jeunes pour éviter les dérives (dégradations, nuisances, consommation d'alcool ou de stupéfiants) ?

La prévention auprès des jeunes passe par l'éducation, le dialogue et l'accompagnement.

Nous renforcerons les actions menées avec les établissements scolaires, les associations, les éducateurs et les acteurs de la jeunesse pour sensibiliser les jeunes aux conséquences de certains comportements et les aider à faire les bons choix.

Nous soutiendrons aussi les initiatives sportives, culturelles et citoyennes qui leur permettent de s'impliquer positivement dans la vie locale.

Pour leur donner une vraie place dans la commune, nous créerons un Conseil Municipal des Aduléscentés (15-20 ans), afin qu'ils puissent proposer des idées, participer aux projets et devenir acteurs de la vie locale.

Comment lutter contre le racisme et les discriminations dans la commune ?

Lutter contre le racisme et les discriminations, c'est garantir à chacun un cadre de vie fondé sur le respect et l'égalité. Sur le Pays d'Ancenis, l'association L'Art du Lien joue un rôle important : elle mène des actions de sensibilisation, accompagne les personnes confrontées à des discriminations et intervient dans les écoles, les quartiers et les structures locales pour renforcer le vivre-ensemble.

La commune soutiendra ce travail en développant des actions éducatives et citoyennes, en renforçant la sensibilisation dans les établissements scolaires et en améliorant la coordination entre les services municipaux, les associations et les acteurs sociaux. Une présence humaine plus régulière dans les quartiers permettra aussi de repérer plus tôt les situations problématiques et d'orienter les personnes concernées.

Au sein des services municipaux comme dans l'ensemble des actions menées par la commune, aucun comportement discriminatoire ne sera toléré. Tout acte de ce type devra être signalé et sanctionné, afin de garantir un environnement exemplaire et respectueux pour tous.

La commune peut-elle agir contre le cyberharcèlement chez les jeunes ?

Le cyberharcèlement se déroule en ligne, mais ses conséquences touchent directement les jeunes d'Ancenis-Saint-Géréon.

La commune peut agir en renforçant la prévention, l'information et l'accompagnement. Des actions de sensibilisation seront menées dans les établissements scolaires et auprès des familles, en partenariat avec les acteurs éducatifs et les associations locales.

Un groupe d'intervention dédié interviendra régulièrement dans les écoles et les structures jeunesse. Il réunira des gendarmes, un ingénieur en cybersécurité et, lorsque cela est pertinent, des témoignages de jeunes ou de familles confrontés à ces situations.

Ces interventions permettront d'expliquer les risques, les comportements à adopter, les droits de chacun et les dispositifs d'aide existants.

Comment protéger davantage les personnes âgées contre les arnaques et les escroqueries ?

Les personnes âgées étant souvent les premières victimes de fraudes, nous renforcerons les actions d'information avec le CCAS, les associations locales et la gendarmerie, et nous créerons un Office des Aînés chargé d'accompagner, de sensibiliser et d'informer nos seniors pour mieux prévenir les situations à risque.

Comment la commune peut-elle mieux informer les habitants en cas d'intempéries (neige, tempête, inondation) ou de situation d'urgence ?

Pour renforcer la sécurité et l'information des habitants lors d'intempéries ou d'événements exceptionnels, nous créerons une équipe d'urgence municipale réunissant un représentant de la gendarmerie, de la police municipale, des pompiers, de la Croix-Rouge, des services techniques et des travaux publics, ainsi qu'un référent pour chaque type d'intempérie et un représentant des commerçants et artisans. Cette équipe assurera une coordination rapide et efficace sur le terrain.

Un Plan de Continuité d'Activité (PCA) sera rédigé et appliqué pour garantir le maintien des services essentiels en situation de crise. Il sera complété par un Plan de Reprise d'Activité (PRA) pour organiser le retour à la normale dès que possible.

Pour informer les habitants en temps réel, la commune utilisera plusieurs canaux :

- une application municipale dédiée aux alertes ;
- des SMS d'alerte pour celles et ceux qui souhaitent recevoir des notifications immédiates ;
- l'Office des Aînés, qui relayera les informations auprès des seniors ;
- tout autre moyen de communication pertinent qui pourra être proposé et étudié.

L'objectif est d'assurer une information fiable, rapide et accessible à tous les habitants d'Ancenis-Saint-Géréon, afin de mieux anticiper, réagir et protéger la population lors des situations à risque.

Comment lutter contre les véhicules très bruyants et irrespectueux ?

La lutte contre les véhicules très bruyants s'inscrit dans une politique plus large de lutte contre les incivilités, au même titre que les tags, les dépôts sauvages ou les nuisances sonores. Nous sensibiliserons l'ensemble des agents municipaux à ces problématiques et mettrons en place une application municipale permettant aux habitants de signaler facilement ces situations. Les signalements seront transmis aux services concernés avec un objectif de prise en compte sous 72 heures. Des radars mobiles anti-bruits pourraient être expérimentés . Pour renforcer l'efficacité de cette démarche, la commune travaillera en lien avec la police municipale, la gendarmerie et les services techniques, afin d'identifier les zones les plus touchées, d'adapter les contrôles et de mieux prévenir les comportements irrespectueux.

Que proposez-vous pour réduire les nuisances des "raves party" dans les communes voisines ?

Les "raves party" organisées dans les communes voisines peuvent provoquer des nuisances sonores, des problèmes de sécurité et des perturbations pour les habitants.

Pour y répondre efficacement, l'action doit être collective.

Nous renforcerons la coopération entre les communes du territoire et nous appuierons sur la COMPA pour coordonner les actions, partager les informations en temps réel et harmoniser les décisions.

Cette collaboration permettra d'anticiper plus facilement les événements, d'agir rapidement et de protéger l'ensemble des habitants du territoire.

Comment lutter contre le harcèlement et soutenir les victimes ?

Nous formerons et sensibiliserons l'ensemble des agents communaux afin qu'ils puissent accueillir, identifier et orienter correctement les victimes de violences physiques, psychologiques ou morales. Cette vigilance partagée permettra d'offrir un premier soutien bienveillant et de guider rapidement vers les structures compétentes.

La commune appellera régulièrement, dans ses supports d'information, les numéros d'urgence et les dispositifs d'accompagnement, et mettra en avant les acteurs locaux qui œuvrent auprès des victimes. Nous intégrerons également l'application Ti3rs, qui permet de signaler discrètement une situation de danger ou de demander de l'aide, afin de renforcer la protection et la réactivité en cas d'urgence.

Numéros utiles: 3919 :Violences Femmes Info (24h/24) - 17 ou 112 :Urgence police/gendarmerie

Comment résoudre le problème des logements vacants en centre-ville ?

Redonner vie au centre-ville passe par une action déterminée sur les logements vacants, parfois insalubres ou laissés à l'abandon. Nous voulons engager une démarche pragmatique, respectueuse du cadre de vie et tournée vers l'efficacité.

Notre priorité sera d'identifier précisément les logements inoccupés, d'évaluer leur état et de distinguer ceux qui peuvent être réhabilités, revendus ou réaffectés. Trop de bâtiments restent fermés alors qu'ils pourraient accueillir des habitants, des activités ou contribuer à la vitalité du cœur de ville.

Nous travaillerons main dans la main avec les propriétaires, les promoteurs et les acteurs du logement pour remettre ces biens sur le marché, encourager la rénovation et accompagner les projets de réhabilitation. L'objectif est clair : rénover l'existant avant de construire du neuf, et valoriser notre patrimoine plutôt que le laisser se dégrader.

Nous poursuivrons également les projets déjà engagés, comme l'aménagement des anciens locaux Citroën, qui illustrent parfaitement notre volonté : transformer des espaces vacants en lieux utiles, attractifs et intégrés à la vie urbaine.

En agissant de manière coordonnée, ambitieuse et réaliste, nous voulons réduire durablement la vacance, améliorer l'habitat et renforcer l'attractivité du centre-ville.

Peut-on améliorer les rues et l'éclairage du quartier Sainte-Anne pour renforcer le confort et la sécurité des habitants ?

Nous constatons aujourd'hui que la question ne concerne pas seulement le quartier Sainte-Anne. Plusieurs secteurs d'Ancenis-Saint-Géréon souffrent d'un manque d'entretien, d'un éclairage insuffisant et d'une dégradation progressive de l'espace public. C'est pourquoi nous avons prévu une révision complète de l'éclairage dans toute la ville, comme détaillé dans notre chapitre "Services".

Dans le même esprit, nous voulons revoir l'organisation de la propreté urbaine, renforcer les moyens, améliorer la réactivité et remettre au centre une exigence simple : une ville propre, entretenue, agréable à vivre. Cela passe par des trottoirs dégagés, des rues soignées et un cadre de vie respecté.

Nous souhaitons retrouver une ville propre et accueillante. Il est temps d'arrêter de brandir l'écologie comme prétexte pour laisser se dégrader la sécurité, la propreté ou l'entretien des espaces publics.

L'écologie doit rester un facteur de consultation, un élément de réflexion, mais pas une ligne directrice qui empêche d'agir pour le quotidien des habitants.

Notre engagement est clair : remettre de l'ordre, de la lumière et du soin dans l'ensemble de la ville, pour que chacun se sente en sécurité, respecté et fier de son quartier.

Peut-on revoir la gestion des poubelles (HLM Pressoir Rouge, rats, propreté) ?

La situation du Pressoir Rouge, avec la présence de rats et une gestion des poubelles insuffisante, montre clairement que la propreté doit redevenir une priorité municipale. Et ce constat dépasse largement ce seul quartier : plusieurs secteurs d'Ancenis-Saint-Géréon souffrent aujourd'hui d'un manque d'entretien et d'un suivi insuffisant.

Nous prévoyons donc, comme détaillé dans notre chapitre "Services", de réorganiser en profondeur la gestion des déchets dans toute la ville. Cela passe par une meilleure coordination des tournées, une surveillance renforcée des points sensibles et des interventions plus rapides en cas de nuisibles.

Ces actions sont primordiales pour retrouver une ville propre, avec des trottoirs entretenus et des espaces publics respectés.

Nous voulons remettre du bon sens dans les priorités : l'écologie doit rester un élément de consultation, mais elle ne peut pas servir de prétexte pour laisser se dégrader la sécurité, la propreté ou l'entretien du quotidien.

Notre engagement est clair : redonner à Ancenis-Saint-Géréon un cadre de vie propre, sain et digne, à la hauteur de ce que les habitants attendent.

Peut-on revoir l'aménagement des Halles ?

Oui, nous souhaitons revoir l'aménagement des Halles, car cet espace central pourrait être beaucoup plus attractif et mieux adapté aux besoins des commerçants comme des habitants.

Nous envisageons notamment de repenser la hauteur des plafonds, afin de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer le confort thermique pour les commerçants. C'est un enjeu économique, écologique et pratique.

Nous voulons également renforcer la présence des métiers de la bouche et créer un marché plus dense, plus vivant, inspiré de lieux comme les Halles de Talensac. L'objectif est clair : faire des Halles un véritable pôle d'animation commerciale, où l'on trouve de la qualité, de la diversité et une vraie ambiance de marché. Mais surtout, nous voulons accompagner les commerçants et les écouter. Ce sont eux qui font vivre ce lieu au quotidien. Leur expérience, leurs besoins et leurs idées doivent guider les choix d'aménagement.

Notre ambition est simple : redonner aux Halles leur rôle de cœur battant de la ville, un espace chaleureux, fonctionnel et attractif, au service de la vie locale.

Comment mieux associer les habitants aux décisions locales ?

Associer les habitants aux décisions locales, c'est leur redonner une place réelle dans la vie municipale. Beaucoup ont aujourd'hui le sentiment de ne pas être entendus ou consultés trop tard. Nous voulons changer cette manière de faire.

Notre méthode repose sur une idée simple : écouter avant de décider. Cela passe par des réunions de quartier, des consultations thématiques et une présence régulière sur le terrain. Mais nous voulons aller plus loin.

Nous ouvrirons les commissions municipales aux habitants qui souhaitent s'impliquer et qui peuvent apporter une compétence, une expérience professionnelle ou une expertise en lien avec la thématique abordée. Urbanisme, commerce, environnement, sécurité, culture... chaque domaine pourra bénéficier de l'avis de personnes réellement concernées et qualifiées.

L'objectif est clair : faire entrer l'intelligence collective dans la décision publique, et permettre à chacun de contribuer concrètement à l'avenir de la ville.

En partageant l'information, en expliquant les projets et en intégrant les habitants dans les instances de réflexion, nous voulons construire une ville plus juste, plus efficace et plus proche de ses réalités.

Comment redynamiser le centre-ville et ses commerces ?

Redynamiser le centre-ville, c'est d'abord redonner envie d'y venir, d'y rester et d'y consommer. Aujourd'hui, beaucoup de commerçants se sentent isolés, et les habitants constatent un centre qui perd peu à peu de son attractivité. Nous voulons inverser cette tendance avec une méthode simple : écouter, accompagner et agir. Nous irons à la rencontre des commerçants pour comprendre leurs besoins réels : circulation, stationnement, horaires, animation, sécurité, visibilité... Ce sont eux qui vivent le centre-ville au quotidien, et leurs retours doivent guider nos décisions.

Nous souhaitons également renforcer l'offre commerciale, en attirant de nouveaux métiers de la bouche, des artisans, des activités de proximité et des commerces complémentaires. Un centre-ville vivant, c'est un centre-ville diversifié.

La redynamisation passe aussi par l'aménagement : des rues propres, entretenues, éclairées, des trottoirs accessibles, des espaces accueillants. Un cadre de vie agréable encourage naturellement la fréquentation et soutient l'activité économique.

Enfin, nous voulons mieux accompagner les commerçants, en facilitant leurs démarches, en soutenant leurs projets et en travaillant avec eux sur des animations régulières pour créer du flux et de la convivialité.

Notre ambition est claire : faire du centre-ville un lieu vivant, attractif et fier de ses commerces, où chacun trouve sa place et où l'activité locale peut pleinement s'épanouir.

Comment aimer et soutenir les commerçants et artisans ?

Nous avons pris le temps de rencontrer les associations de commerçants, et ces échanges ont été essentiels. Ils nous ont permis de comprendre précisément les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien :

- manque de propreté dans certains secteurs,
- stationnement insuffisant ou mal adapté,
- problèmes de sécurité,
- perte d'attractivité du centre-ville,
- développement économique ralenti,
- manque d'engagement municipal,
- questions liées au logement et aux transports.

Tous ces points ont été entendus, notés et intégrés dans notre démarche.

Notre méthode est simple : travailler avec eux, pas à leur place. Nous voulons construire des solutions concrètes, efficaces et adaptées, qui leur seront présentées, discutées et ajustées avec eux avant toute validation. C'est la seule manière de travailler intelligemment ensemble.

Soutenir nos commerçants et artisans, c'est :

- être présents,
- les écouter réellement,
- reconnaître leur expertise,
- et agir avec eux pour redonner au centre-ville dynamisme, attractivité et sérénité.

Notre engagement est clair : faire des commerçants et artisans des partenaires à part entière, car ils sont au cœur de la vie et de l'identité d'Ancenis-Saint-Géréon.

Peut-on attirer davantage de médecins, dentistes et spécialistes, et comment leur donner envie de s'installer à Ancenis malgré le désert médical actuel ?

L'attractivité médicale d'un territoire repose sur plusieurs facteurs. Nous souhaitons agir sur les leviers qui dépendent de la commune : faciliter l'installation des professionnels de santé, développer des solutions de logement pour les internes ou jeunes médecins, et favoriser les conditions de formation et de stage sur le territoire.

Nous prévoyons également la création d'une maison médicale, en concertation avec le CHEL et les professionnels de santé locaux. L'objectif est d'offrir un cadre de travail moderne et coordonné, permettant notamment de mutualiser certaines tâches administratives afin que les médecins puissent se concentrer pleinement sur leur cœur de métier : le soin aux patients.

Quel avenir pour le CHEL et comment maintenir les urgences ouvertes ?

Le CHEL n'est pas seulement l'hôpital d'Ancenis-Saint-Géréon : il est le centre de soins de tout un bassin de vie, incluant la COMPA et les communes voisines comme Liré, Drain, Oudon, Le Cellier, Mésanger, Varades, Saint-Mars-la-Jaille... Des dizaines de milliers d'habitants dépendent de lui pour un accès rapide et sûr aux soins.

Même si la gestion hospitalière ne relève pas directement de la commune, nous devons être pleinement mobilisés. Nous travaillerons avec l'ensemble des acteurs concernés :

- la COMPA, les communes adjacentes, l'ARS, la direction du CHEL, les professionnels de santé, et les hôpitaux de Châteaubriant, Angers, Cholet et Nantes, car la coopération territoriale est indispensable.

Notre message sera clair : notre hôpital doit rester, et nous sommes prêts à travailler avec tous les partenaires pour le rendre plus attractif et plus solide.

Cela passe par plusieurs leviers :

- renforcer l'attractivité médicale,
- agrandir et structurer le pôle santé voisin,
- accueillir davantage de médecins généralistes,
- attirer des spécialistes,
- développer des pratiques complémentaires (médecines douces, paramédical, prévention),
- améliorer les conditions d'exercice pour fidéliser les professionnels.

L'objectif est simple : sécuriser l'avenir du CHEL, maintenir les urgences ouvertes ainsi que les autres services (maternité ...) et garantir une offre de soins forte pour tout le territoire.

Nous voulons un hôpital qui reste un pilier, un pôle santé qui se développe, et une coopération régionale qui fonctionne réellement.

Peut-on organiser un dépistage de la vue et de l'audition dans les écoles ?

Oui, et c'est déjà le cas dans les écoles primaires : les infirmières scolaires réalisent régulièrement ces dépistages.

Nous souhaitons toutefois renforcer ce dispositif, avec :

- des campagnes plus régulières,
- un meilleur suivi des enfants repérés,
- et, si possible, des dépistages ouverts aux familles.

Cela permettra de détecter plus tôt les difficultés, surtout dans un contexte où certains rendez-vous spécialisés comme par exemple chez un orthophoniste qui peuvent prendre plus d'un an.

Notre objectif : offrir à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage.

Comment améliorer le cadre de vie dans les quartiers (éclairage, espaces verts, tranquillité) ?

L'amélioration du cadre de vie passe par une action globale : un éclairage public moderne, des espaces verts mieux entretenus, une propreté renforcée et davantage de tranquillité dans les quartiers.

Nous travaillerons quartier par quartier, en lien direct avec les correspondants de quartier et les habitants, pour identifier les besoins précis et mettre en place des actions adaptées :

- modernisation de l'éclairage,
- amélioration des espaces de détente et de promenade,
- entretien renforcé des espaces verts,
- prévention et lutte contre les incivilités.

Notre objectif : des quartiers plus agréables, plus sûrs et mieux entretenus, où chacun se sent bien au quotidien.

Peut-on créer une maison de retraite digne de ce nom ?

L'accompagnement de nos aînés est une priorité. Plutôt que de créer une nouvelle structure, nous voulons d'abord soutenir et améliorer la maison de retraite actuelle, afin qu'elle offre un cadre de vie réellement digne, moderne et adapté.

Nous travaillerons avec les équipes, les familles et les acteurs du secteur pour améliorer l'accueil, les espaces de vie et le confort des résidents.

Pour aller plus loin, nous proposerons la création d'un Office des Aînés, un lieu de coordination et d'écoute dédié aux seniors et à leurs familles. Il permettra :

- de mieux identifier les besoins,
- d'accompagner les parcours de vie,
- et de renforcer les liens entre les services, les associations et les établissements.

Si, à terme, des besoins supplémentaires apparaissent, le secteur de la ZAC de la gare pourrait accueillir une offre complémentaire (résidence seniors, solutions intermédiaires).

Notre objectif : permettre à nos aînés de vivre dans de bonnes conditions, ici, dans un établissement soutenu et accompagné par une véritable politique municipale dédiée.

Peut-on créer un crématorium ?

La question peut sembler brutale, mais elle fait partie du cours de la vie. Et beaucoup de familles expriment aujourd'hui le besoin d'un lieu de crémation plus proche, pour éviter des déplacements longs et difficiles dans des moments déjà éprouvants.

Oui, la création d'un crématorium sur le territoire d'Ancenis-Saint-Géréon serait pertinente. Un tel équipement doit être pensé avec dignité et respect, en prévoyant :

- des espaces d'accueil sobres et chaleureux,
- des salles de recueillement adaptées,
- des stationnements suffisants pour les proches.

Nous lancerons une étude sérieuse pour identifier l'emplacement le plus approprié et garantir un équipement accessible, apaisant et respectueux des familles pour organiser les obsèques civiles par exemple.

Peut-on renforcer la place de la nature en ville ?

Oui, mais pas au détriment du quotidien des habitants. Nous voulons développer les espaces verts et planter davantage d'arbres, sans supprimer des stationnements essentiels, comme à la gare, et sans laisser les trottoirs envahis par les mauvaises herbes.

Notre objectif est clair : retrouver une ville propre, agréable et bien entretenue, où la nature a toute sa place, mais une nature soignée, maîtrisée et respectueuse du cadre de vie.

Peut-on améliorer la gestion des déchets ?

Oui, et cela passe par un travail étroit avec la COMPA pour résoudre les problèmes du centre-ville, notamment les déchets bloquants et les dépôts inadaptés.

Nous souhaitons mettre en place des solutions pratiques et adaptées :

- un système pour aider celles et ceux qui ne peuvent pas se rendre à la déchèterie,
- une meilleure gestion des cartons des commerçants,
- un dispositif dédié pour les restaurateurs,
- des sacs jaunes disponibles dans les commerces du centre-ville, avec des horaires élargis,
- et, lorsque c'est possible, remplacer les sacs jaunes par des bacs, plus propres et plus durables.

Nous voulons aussi travailler avec les écoles et nos aînés pour organiser des opérations de nettoyage de la ville, créant ainsi de vrais moments intergénérationnels.

Notre objectif est simple : une ville propre, agréable et bien entretenue, où chacun peut contribuer facilement au respect de l'environnement.

Peut-on agir pour réduire les nuisances et protéger notre cadre naturel ?

Oui, et c'est indispensable. Nous voulons limiter les pollutions, préserver nos zones naturelles et agir concrètement contre les nuisances du quotidien, tout en maintenant une ville propre, entretenue et agréable.

Pour y parvenir, nous proposerons la mise en place de chartes environnementales simples et partagées, élaborées avec :

- le Conseil municipal des jeunes,
- les adolescents
- les écoles
- et les habitants volontaires.

Ces chartes permettront de définir ensemble des engagements concrets : respect des espaces naturels, propreté des chemins, réduction des nuisances, gestes du quotidien...

Nous organiserons aussi des actions communes, comme des opérations de nettoyage, pour créer de vrais liens intergénérationnels entre jeunes et aînés.

Notre ambition : protéger notre cadre naturel tout en renforçant le vivre-ensemble et la fierté de notre ville.

Peut-on proposer des séances de soutien scolaire pendant les vacances scolaires ?

Oui, tout en rappelant que les vacances scolaires doivent rester avant tout un temps de repos pour les enfants. Cependant, pour celles et ceux qui le souhaitent, nous pourrions mettre en place quelques journées de soutien scolaire volontaire, afin d'aider les élèves à consolider leurs acquis ou à reprendre confiance avant la rentrée.

Ces séances pourraient être organisées en partenariat avec le centre AERE, les associations locales, des enseignants retraités, ou encore des étudiants en fin de formation. L'objectif : offrir un accompagnement souple, bienveillant et accessible, sans pression, pour les familles qui en ressentent le besoin.

Est-il possible de mettre en place une navette adaptée aux besoins des élèves ?

Oui, même si nous ne constatons pas aujourd'hui un besoin spécifique pour une navette scolaire dédiée. En revanche, nous souhaitons travailler sur la future navette urbaine afin qu'elle comporte un arrêt permettant aux écoles de rejoindre plus facilement le Quartier Libre, le cinéma, ou encore la piscine..

Les établissements pourraient ainsi bénéficier d'un transport plus simple et moins coûteux, tout en facilitant l'accès des élèves aux activités culturelles, sportives et éducatives de la ville.

Peut-on proposer de l'aide aux devoirs dans les temps périscolaires ?

Oui. L'aide aux devoirs existe déjà dans certains collèges, mais elle n'est pas proposée dans toutes les écoles primaires. C'est pourquoi nous souhaitons développer une aide aux devoirs en périscolaire, afin de soutenir les enfants dont les parents ne peuvent pas toujours accompagner les devoirs, faute de temps ou en raison de contraintes professionnelles.

Cette aide pourrait être organisée avec les équipes périscolaires, les associations locales, des étudiants en fin d'études, ou encore des enseignants retraités. L'objectif : offrir un cadre calme et bienveillant pour aider les enfants à progresser, tout en facilitant le quotidien des familles.

Comment faciliter l'accès des élèves aux activités culturelles et sportives de la ville ?

Nous souhaitons adapter les transports urbains pour que les élèves puissent accéder plus facilement aux équipements culturels et sportifs : Quartier Libre, cinéma, piscine, médiathèque... La future navette pourra intégrer un arrêt pensé pour les écoles, afin de simplifier les déplacements et d'alléger les coûts de transport pour les établissements.

Les élèves bénéficient déjà de chèques culture, mais nous voulons aller plus loin en travaillant avec le Conseil des jeunes pour identifier ce qu'il serait utile d'améliorer ou d'ajouter : accès facilité, nouveaux partenariats, activités adaptées, horaires plus pratiques.

Notre objectif : rendre la culture et le sport plus accessibles, plus simples et plus proches du quotidien des enfants.

Comment améliorer la qualité des repas à la cantine ?

Aujourd'hui, les cantines fonctionnent en chaîne froide : les repas sont cuits plusieurs jours avant d'être servis. Par exemple, un steak haché prévu le lundi midi peut être cuit dès le vendredi précédent.

Ce système ne permet pas d'offrir aux enfants la qualité et la fraîcheur qu'ils méritent.

Nous voulons absolument travailler sur ce sujet pour mettre en place une cuisine chaude, plus qualitative et plus respectueuse du bien-être des enfants.

Cela demandera peut-être de mutualiser certaines cantines par secteurs, ou de collaborer avec les cuisines existantes, notamment celles des lycées. Un accord de principe a d'ailleurs déjà été donné par l'un d'eux, ce qui ouvre une vraie opportunité.

Toutes les familles n'ont pas le temps ni les moyens de préparer chaque jour des repas équilibrés, bio ou locaux. Puisqu'elles paient ce service, il est normal que leurs enfants bénéficient d'un repas de qualité, varié, équilibré... et aussi plaisant.

Aujourd'hui, certaines choses simples comme proposer des frites de temps en temps ne sont même pas possibles dans le système actuel.

Enfin, nous devons revoir le tarif hors commune, qui est aujourd'hui trop élevé. De nombreuses familles vivent dans les communes voisines du Pays d'Ancenis mais travaillent à Ancenis-Saint-Géréon. Elles ne peuvent pas toujours accéder à la cantine pour des raisons financières, alors qu'elles participent pleinement à la vie locale.

Nous voulons travailler avec la COMPA pour trouver une solution plus juste et plus adaptée à la réalité des familles.

Notre objectif : une cantine plus saine, plus juste et plus agréable, pour tous les enfants.

Comment adapter les horaires du périscolaire aux réalités des familles ?

De nombreux parents travaillent à Nantes, Angers ou ailleurs, avec des temps de trajet importants.

Aujourd'hui, les horaires du périscolaire ferment trop tôt, ce qui crée de vraies difficultés d'organisation pour ces familles.

Nous souhaitons travailler avec les employeurs du territoire, les services municipaux et les équipes périscolaires pour étudier des horaires élargis, mieux adaptés aux réalités professionnelles actuelles.

L'objectif est simple : permettre aux parents de concilier leur travail et la vie familiale sans stress quotidien.

Un sondage sera mis en place auprès des familles afin d'identifier précisément les besoins et de construire la solution la plus juste et la plus efficace.

Nous voulons un périscolaire plus souple, plus accessible et réellement adapté au rythme de vie des habitants d'Ancenis-Saint-Géréon.

Comment renforcer les liens intergénérationnels entre les enfants, les jeunes et les seniors de la ville ?

Nous voulons recréer un véritable lien intergénérationnel à Ancenis-Saint-Géréon. L'Office des aînés et le Conseil des jeunes sont deux forces vives de notre territoire : ils ont beaucoup à partager, mais leurs actions restent encore trop séparées. Nous souhaitons développer des activités communes tout au long de l'année, et pas seulement pendant la Semaine Bleue.

Ateliers créatifs, jardinage, cuisine, numérique, jeux, projets citoyens, visites culturelles... Les possibilités sont nombreuses pour favoriser la rencontre entre les générations. Les aînés ont des savoirs-faire précieux, une mémoire du territoire et des valeurs fortes. Les jeunes apportent énergie, idées nouvelles et envie d'agir. En réunissant ces deux publics, on crée un transfert de connaissances mutuelles, un respect réciproque et un sentiment d'appartenance à la même communauté.

Notre ambition est simple : faire d'Ancenis-Saint-Géréon une ville où les générations se parlent, se comprennent et construisent ensemble, dans un esprit de solidarité et de partage.

Comment connaître les aides disponibles pour accompagner les familles en cas de coup dur ?

Aujourd'hui, beaucoup de familles ne savent pas toujours vers qui se tourner lorsqu'un coup dur survient : difficultés financières, séparation, perte d'emploi, démarches administratives, problèmes de santé...

Le CCAS propose pourtant de nombreuses aides (soutien d'urgence, accompagnement administratif, aides alimentaires, micro-crédits, soutien aux familles monoparentales), mais ces dispositifs restent trop peu connus. Nous voulons rendre ces informations plus visibles, plus simples et plus accessibles.

Pour cela, nous renforcerons la communication sur l'ensemble des associations locales, des numéros utiles, des dispositifs d'accompagnement et des permanences existantes. Un répertoire clair, des supports municipaux dédiés, des permanences de proximité et une information régulière dans les lieux de vie permettront à chacun de trouver rapidement la bonne aide.

Notre objectif est simple : qu'aucun habitant d'Ancenis-Saint-Géréon ne reste seul face à une difficulté, et que chacun puisse être orienté facilement, sans jugement et sans perdre de temps.

Comment mieux organiser la solidarité en cas d'intempéries ou de situations difficiles, et créer des groupes d'entraide pour accompagner les habitants au quotidien ?

Les besoins de solidarité ne sont pas les mêmes selon les situations, et il est essentiel de les traiter par les bons dispositifs. En cas d'intempéries ou d'événements exceptionnels, c'est le groupe PCA (Plan Communal d'Alertes), présenté dans la partie Sécurité, qui coordonnera les actions : mobilisation rapide de bénévoles, soutien aux habitants touchés, aide au nettoyage, visites de sécurité, etc.

Pour l'accompagnement des aînés, nous travaillerons avec l'Office des aînés, qui pourra organiser des actions d'entraide entre jeunes et seniors : aide pour les courses, visites de convivialité, petits services du quotidien, soutien en cas de fragilité. Ces échanges permettront de renforcer les liens entre générations et de lutter contre l'isolement.

Enfin, pour toutes les situations du quotidien, nous créerons des groupes d'entraide et un Office des initiatives solidaires chargé de recueillir les besoins, de coordonner les bénévoles et de faire remonter les points importants. L'objectif : que chaque situation, urgence, fragilité, ou simple besoin ponctuel, soit traitée par le bon canal, avec efficacité et humanité.

Peut-on rénover les salles de sport (Gotha, RCA44...) ?

L'état des équipements sportifs sera étudié de manière globale afin d'établir un plan d'entretien et de rénovation pluriannuel. Cette démarche sera menée en concertation avec les associations utilisatrices, pour prioriser les travaux les plus nécessaires et améliorer progressivement les conditions de pratique pour tous les sportifs.

Peut-on créer un terrain de foot synthétique accessible au public pendant les vacances ?

Aujourd'hui, il existe déjà un terrain synthétique... mais les jeunes y accèdent en grimpant par-dessus le grillage, au risque de se blesser. La mairie actuelle ferme les yeux sur cette situation, alors qu'il serait plus responsable de travailler avec les clubs et les jeunes pour trouver une solution.

Nous souhaitons donc étudier l'ouverture encadrée de ce terrain pendant certaines périodes, notamment les vacances, afin de permettre une pratique libre tout en respectant l'équipement. L'objectif est simple : éviter de devoir créer un second terrain uniquement pour le loisir, en utilisant intelligemment ce qui existe déjà. Notre volonté : offrir un accès sécurisé, organisé et respectueux, construit avec celles et ceux qui utilisent réellement le terrain.

Peut-on développer un trail urbain (château, Loire, Manitou, nature) ?

Ancenis-Saint-Géréon dispose d'un cadre naturel et patrimonial remarquable qui se prête parfaitement à ce type d'événement. Nous souhaitons encourager la création de manifestations sportives et culturelles mettant en valeur la Loire, le château, les chemins naturels et les sites emblématiques du territoire.

Nous allons travailler avec les associations sportives pour concevoir des parcours adaptés, sécurisés et attractifs, afin de proposer un événement fédérateur, accessible à tous et respectueux de l'environnement. Ces initiatives renforceront l'attractivité de la commune et généreront des retombées positives pour les commerces, les associations et l'ensemble des acteurs locaux.

Peut-on soutenir et développer de nouveaux projets sportifs et culturels, comme un bouldrome couvert ou des activités innovantes ?

Oui. Nous allons créer un bouldrome couvert à Saint-Géréon, afin d'offrir un équipement utilisable toute l'année. Nous remettrons également en état le bouldrome de la Charbonnière, dans le cadre d'un projet complet et cohérent avec les besoins des clubs et des habitants.

Nous souhaitons aussi revoir l'aménagement du terrain situé face à l'école Alexandre-Bernard. Cet espace pourrait accueillir une piste cyclable pédagogique, utilisable par les élèves des écoles élémentaires et par les associations sportives et culturelles, comme la PAC. Cet espace doit évoluer, et nous associerons les habitants pour imaginer ensemble les usages les plus adaptés.

Notre ambition : développer des équipements modernes, utiles et co-construits, qui répondent réellement aux besoins du territoire.

Peut-on renforcer l'accès à la culture pour tous les publics (jeunes, familles, seniors) ?

Oui. Nous souhaitons développer une culture accessible partout et pour tous, en proposant des actions itinérantes, des ateliers intergénérationnels, des animations dans les quartiers et des projets menés avec les écoles, les associations et les habitants.

L'objectif : rapprocher la culture du quotidien, pour que chacun puisse en profiter, quel que soit son âge ou son lieu de vie.

Peut-on mieux valoriser nos lieux culturels (Théâtre Quartier Libre, médiathèque, château, ...) ?

Nos équipements culturels sont de grande qualité, mais ils peuvent être mieux connectés, plus visibles et plus accessibles. Nous souhaitons renforcer les partenariats entre ces lieux, développer des parcours thématiques, moderniser la médiation culturelle et faciliter l'accès pour les familles, les jeunes et les nouveaux habitants.

Nous voulons également étudier la création d'un espace muséal dédié aux objets, outils et équipements d'autrefois, afin de préserver et transmettre la mémoire de notre territoire. Ce lieu pourrait présenter des pièces anciennes, des scènes de vie reconstituées et des collections issues des habitants ou des associations.

Notre ambition : faire de nos lieux culturels des points d'ancrage vivants, attractifs et ouverts à tous, tout en valorisant l'histoire et l'identité d'Ancenis-Saint-Géréon.

Peut-on soutenir les artistes et associations culturelles locales ?

Oui. Nous voulons offrir aux artistes et aux associations des espaces de création, de répétition et d'exposition, encourager les résidences artistiques et faciliter les projets menés avec les écoles, les jeunes et les habitants. La future maison des associations sera un outil essentiel pour accompagner, structurer et valoriser ces initiatives.

Contrairement à la mairie actuelle, nous souhaitons revoir à la hausse les subventions culturelles. La culture est un élément essentiel pour toutes et tous : elle crée du lien, dynamise la ville et participe pleinement à l'attractivité d'Ancenis-Saint-Géréon. Nous voulons lui redonner la place qu'elle mérite.

Peut-on créer davantage d'événements culturels dans les quartiers et les villages ?

Nous souhaitons développer des événements culturels de proximité : spectacles de rue, expositions, festivals, animations saisonnières, projets participatifs...

Ces actions permettront de faire vivre chaque quartier, de renforcer le lien social et de valoriser les talents locaux. Les habitants seront associés pour imaginer les formats qui leur ressemblent.

Comment développer le tourisme fluvial et patrimonial ?

Ancenis-Saint-Géréon possède de nombreux atouts : la Loire, son château, son patrimoine architectural, le vignoble et un tissu industriel et artisanal dynamique.

Nous souhaitons valoriser ces richesses en développant un centre d'interprétation moderne et numérique dédié à l'histoire et au patrimoine du territoire. Ce lieu permettra de mieux faire connaître l'identité de la ville et servira de point de départ à des initiatives visant à développer le tourisme fluvial, culturel et patrimonial, sans oublier le tourisme industriel et artisanal, qui fait partie intégrante de notre histoire locale.

Peut-on mieux valoriser le château d'Ancenis et en faire un lieu culturel incontournable ?

Oui. Le château d'Ancenis est un élément majeur de notre patrimoine, mais il peut être davantage animé et mis en valeur.

Nous souhaitons développer des parcours immersifs, des animations historiques, des expositions temporaires et des événements culturels réguliers pour en faire un lieu vivant et attractif.

Et pourquoi ne pas implanter le musée à proximité du château ?

Cette localisation permettrait de créer un véritable pôle culturel, cohérent et accessible, reliant le château, le futur centre d'interprétation et les autres lieux patrimoniaux. L'objectif : faire du château et de ses abords un cœur culturel fort, ouvert à tous les publics et connecté au reste de la ville.

Peut-on mieux valoriser nos vignerons et faire du Malvoisie un emblème touristique du territoire ?

Oui. Le vignoble d'Ancenis-Saint-Géréon et le Malvoisie sont des richesses uniques, encore trop peu mises en avant. Nous souhaitons développer des parcours œnotouristiques, organiser des rencontres avec les vignerons, proposer des dégustations encadrées, et intégrer davantage le Malvoisie dans l'identité touristique de la ville. L'objectif est de soutenir nos producteurs locaux et de faire du Malvoisie un marqueur fort de notre territoire, reconnu et valorisé auprès des habitants comme des visiteurs.

Peut-on mieux relier nos sites patrimoniaux grâce à des parcours de découverte accessibles à tous ?

Oui. Nous souhaitons créer des parcours de découverte sécurisés et accessibles, reliant la Loire, le château, les quartiers historiques, les vignes et les espaces naturels. Ces itinéraires permettront de mieux comprendre l'histoire de la ville tout en offrant une expérience agréable aux familles, aux marcheurs et aux cyclistes.

Et nous voulons aller plus loin : travailler avec nos conseils de jeunes, les écoles, l'Office des aînés et tous les volontaires pour co-construire ces parcours. Associer plusieurs générations à la mise en valeur de notre patrimoine est une superbe idée : cela permet de transmettre, de partager et de faire vivre l'histoire d'Ancenis-Saint-Géréon par celles et ceux qui la connaissent le mieux.

Peut-on impliquer davantage les habitants dans la mise en valeur de notre patrimoine ?

Oui. Comme pour toutes nos commissions ouvertes, nous voulons permettre à celles et ceux qui le souhaitent de nous faire bénéficier de leurs idées, de leurs compétences, de leur expérience et de leur envie d'agir. Nous associerons les conseils de jeunes, les écoles, l'Office des aînés et tous les volontaires pour co-construire des projets patrimoniaux : collecte de souvenirs, ateliers intergénérationnels, balades commentées, création de contenus ou participation aux parcours de découverte.

Notre ambition : faire du patrimoine un projet collectif, vivant, porté par toutes les générations et ouvert à toutes les bonnes volontés.

UN NOUVEAU CAP POUR ANCENIS ST-GEREON



Excusé(e)s: Valérie WEBER, Ifithen OUYESSAD, Amélie OUAINE,
Mustapha WAHBI, Laurence LASALLE, Margot GAILLARD

MERCI pour vos **questions**, vos **idées**, vos **doutes**, vos attentes.
MERCI pour votre **confiance**, vos **échanges**, vos **sourires**, vos **interpellations**.
MERCI d'avoir pris le **temps** de nous **parler**, de nous **écrire**, de nous **écouter** aussi.

Ce **livret** est **né** de **vous**. Il **reflète** ce que vous **vivez**, ce que vous **espérez**, ce que vous **souhaitez** pour notre **ville**.

Chaque **question** que vous nous **avez posée** nous a **aidés** à mieux **comprendre**, à mieux **agir**, à mieux vous **représenter**.

Nous **voulons** une **ville** qui **écoute** avant de **décider**.
Une **ville** qui **respecte** chaque **voix**. Une **ville** qui **avance** avec ses **habitants**, jamais sans **eux**.
Nous **continuerons** à vous **rencontrer**, à vous **répondre**, à **construire** avec **vous**.

Votre **parole** compte. Votre **expérience** compte. **Vous comptez**.

**Ensemble, faisons d'Ancenis-Saint-Géréon une ville
plus juste, plus vivante et plus sereine.**

Votez ASG 2026
Une liste à votre écoute